

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.
Saumur, par la poste
Un an. . . 18 fr. 24 fr.
Six mois. . . 10 » 13 »
Trois mois. . . 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

INTÉRIEUR.

Paris, 26 février.

Le *Moniteur* publie aujourd'hui des décrets et divers documents pleins d'importance.

Un décret prohibe la sortie et la réexportation d'entrepôts d'armes de guerre de toutes sortes, d'effets d'habillement et de harnachement militaires, et d'objets de matériel naval militaire.

Un autre décret nomme MM. Baroche, Victor Foucher, Boulay (de la Meurthe) et baron de Lacrosse, membres du Conseil Impérial de la Légion-d'Honneur.

Un rapport de M. le Ministre de la marine fait connaître l'armement complet d'une troisième escadre composée de 10 vaisseaux, 14 frégates, 15 corvettes à voile et à vapeur, placée sous les ordres de M. le vice-amiral Perseval-Deschènes.

Le *Moniteur* contient encore une circulaire du Ministre des affaires étrangères destinée à indiquer à nos agents à l'étranger les devoirs que leur impose la situation dans laquelle nous venons d'entrer.

Il publie, enfin, une lettre de S. A. I. le prince Napoléon, pleine de noblesse et de loyauté, dans laquelle ce prince demande respectueusement à l'Empereur de faire partie de l'expédition du Levant, sans commandement et sans titre, pourvu que le poste qui lui sera assigné le rapproche de l'ennemi. — Havas.

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — Madrid, 22 février.

L'Espagne entière est déclarée en état de siège. — Le ministère de la reine Isabelle garde une attitude ferme. — Des arrestations nombreuses ont été opérées, à Madrid, parmi les membres de l'opposition. — Havas.

ITALIE. — Nos lettres de Rome, du 14 février, nous donnent, d'après la *Corrispondenza scientifica in Roma*, les détails suivants sur le chemin de fer de l'Etat pontifical :

Rome aura, lorsque le réseau de ses voies ferrées sera complet, trois lignes principales, dont

l'une ira rejoindre les chemins de fer du royaume de Naples, une autre la Méditerranée, à Civita-Vecchia, et la troisième l'Adriatique, à Ancône. Cette dernière, par un embranchement, se reliera aux chemins de fer de la Toscane, et, par un prolongement le long de l'Adriatique, elle ira chercher à Bologne le chemin de l'Italie centrale.

De ces trois voies, une seule est présentement en voie active d'exécution. C'est celle qui est destinée à relier Rome à Naples. La première section, de Rome à Frascati, a été concédée en 1847, à une compagnie romaine que les événements de 1848 empêchèrent de mettre la main à l'œuvre. Cette compagnie portait le nom de Pia-Latina. Elle était formée sous le patronage de Pie IX, qui avait même souscrit un certain nombre de ses actions. Depuis la restauration, elle a vainement tenté de se reconstituer, et, dans le cours de l'été dernier, elle a cédé son privilège, ses droits et son matériel à une compagnie anglo-française, qui a fait commencer les travaux au mois de novembre. Le *Journal de Rome*, en annonçant l'ouverture des chantiers, ajoutait que probablement la compagnie poursuivrait la ligne jusqu'à Velletri, ce qui donnerait un parcours de quarante kilomètres environ.

La ligne de Civita-Vecchia est moins avancée. La concession provisoire eut lieu, comme nous l'annonçâmes dans le temps, au mois d'octobre de l'année dernière. Ce n'est qu'au mois de janvier que la concession définitive a été accordée à une compagnie française, résultant de la fusion de deux sociétés rivales, dont les représentants étaient M. Charles Thil, inspecteur du 3^e arrondissement des chemins de fer de France, et M. le comte Rampont, l'un des membres les plus considérables de la colonie française de Rome et président de la Conférence des Etrangers de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Les travaux préparatoires sont commencés, et, lorsque les ingénieurs et entrepreneurs qu'on attend de France seront arrivés, ils seront poussés avec activité. C'est un grand objet de curiosité et de plaisir pour les Romains que de voir flotter sur une grande portion de la nouvelle ligne des bannières aux couleurs pontificales, jaune et blanc, et por-

tant les initiales du chemin P. A. (*Pia Aurelia*). Le parcours de la ligne sera de 75 à 80 kilomètres, et les dépenses sont évaluées de 13 à 14 millions de francs. Aucune difficulté sérieuse ne se présente, et les travaux d'art sont peu considérables. On espère que dix-huit mois ou deux ans au plus suffiront pour terminer le chemin et le livrer à la circulation. Le Gouvernement ne fournit aucune subvention; il ne garantit même pas de minimum d'intérêt. C'est une preuve que la ligne est jugée par les concessionnaires devoir être d'un excellent produit. Ils ne craignent pas de la comparer aux lignes les plus avantageuses et les plus riches de la France. Nous espérons que leurs prévisions ne seront pas trompées, et nous le désirons vivement. Si jamais une compagnie industrielle a dû inspirer confiance et sympathie, c'est bien celle qui a à sa tête des hommes aussi honorables, aussi intelligents et aussi chrétiens.

La longue ligne de Rome à Ancône et Bologne n'est point encore concédée; c'est une entreprise difficile et qui demande beaucoup de capitaux. Il faut traverser les Apennins. Plusieurs compagnies sont en instance pour obtenir le privilège.

La première est celle de M. le marquis de Monclar, qui, en 1851, a obtenu une concession préliminaire, moyennant une garantie d'intérêt par l'Etat de 5 pour 100, plus 1 pour 100 d'amortissement et une jouissance de cinquante années. Les prévisions du projet supposent que la dépense totale ne dépassera pas 110 millions de francs.

La seconde est celle de M. Buffarini, qui demande au Gouvernement une subvention de 80 millions de francs, moyennant laquelle elle se chargerait du complément de la dépense. Elle recevrait en retour une jouissance de quatre-vingt-dix-neuf ans, réduite, à ce qu'il paraît, à soixante ans.

Enfin, la compagnie Thil pose les mêmes conditions, et prend pour base la proposition de la compagnie Buffarini; mais elle réduit à 60 millions sa demande de subvention: c'est 20 millions de moins. Dans un mémoire très-remarquable qu'elle a présenté au Gouvernement, à l'appui de sa demande de subvention, elle ne dissimule point que de tous les moyens de réalisation que présente cette

FLEUILLETON

LE ROI DES MÉNÉTRIERS.

I.

Dans la partie septentrionale de l'Allemagne, au centre des vastes plaines, landes incultes ou *marschland* fertiles, qui s'étendent jusqu'à la Baltique, s'élève une chaîne de montagnes dont le point culminant est une masse granitique de quatre mille pieds d'élévation, couverte de bois épais, hérissée de rochers abrupts et bizarres, entourée de vallées profondes où mugissent des torrents écumeux.

L'aspect de ce pays est sauvage, son climat rigoureux, et, pendant six mois de l'année, une bise glacée, venue du pôle, roule de sombres nuages au-dessus de la tête de ses rares habitants.

Cette contrée montagneuse s'appelle le Harz; ces bois sont tout ce qui reste de l'antique forêt *Hercinienne* qui, du temps de César, avait neuf jours de marche en longueur, et six en largeur.

La montagne qui domine toutes les autres est le Brocken, l'antique *Bructerus*, d'où l'on plane sur un horizon de soixante-dix lieues de tour.

Le Harz est la terre classique des sorcelleries, des enchantements, des légendes merveilleuses, qui plaisent tant à la poétique Allemagne.

Ses forêts silencieuses, ses aiguilles de rocher, ses grottes aux brillantes stalactites, passent pour être le théâtre des plus étranges et des plus incroyables histoires. Bien avant que Méphistophélès transportât Faust sur la cime de Brocken, ce plateau aride était consacré aux puissances infernales.

C'est là encore aujourd'hui que, le 1^{er} mai, à minuit, vient s'abattre la bande croissante des sorciers, sorcières, larves, vampires, diables et diabesses de tout l'univers, montés les uns sur des manches à balai, les autres sur des boucs à cornes fourchues, ou sur des dragons ailés. Après avoir célébré dans ce désert des mystères inconnus, la troupe infâme se sépare aux premières lueurs du matin en poussant des cris que nul être humain ne saurait entendre sans mourir d'effroi.

Dans les idées de l'habitant du Harz, l'air, la terre, les eaux, étaient remplis d'êtres invisibles, qui prenaient une part active aux affaires des mortels.

Ici un Sylphe, aux ailes de papillon, lutinait la jeune fille occupée à chercher des fleurs dans les prés.

Plus loin un Gnome noir, tordu et mal fait, gardait les mines et les trésors cachés dans les montagnes; ou bien un lutin espiègle, sous la forme d'un feu follet, égarait les voyageurs et les conduisait dans les marécages, dont il s'éloignait ensuite en poussant de grands éclats de rire.

Souvent aussi, une femme vêtue de blanc se montrait, dit-on, le soir à la brune, au pied d'un arbre ou sur le bord d'une fontaine, se tordant les mains et versant d'abondantes larmes, apparition menaçante qui présageait les plus grands malheurs.

Mais de tous les êtres fantastiques dont le Harz était fréquenté autrefois, aucun n'a eu la célébrité de cet esprit célèbre appelé également l'*Homme sauvage*, le *Démon du Harz*, le *Spectre du Brocken*.

A l'époque où commence cette histoire, on voyait, non loin de l'ancienne hôtellerie du Brockenwerthaus, sur la hauteur appelée Heinrichsobe (hauteur-d'Henri), un petit édifice de construction antique et singulière. Cet édi-

fice, connu dans le pays sous le nom de la Maison-du-Comte, appartenait aux comtes de Stolberg, seigneurs du Harz. Il consistait en un seul corps de logis de pierres noircies par le temps, avec un escalier extérieur et une galerie à jour comme les chalets du voisinage. Il servait alors de résidence au justicier ou bailli du Brocken, le digne Hermann Stengel.

Depuis bien des années, cette charge de justicier était héréditaire dans la famille Stengel comme l'usage de la Maison-du-Comte elle-même, en sorte que le viel Hermann pouvait presque se dire propriétaire de cette habitation, où son père était mort, où ses enfants étaient nés.

C'était donc dans cette tranquille et solitaire demeure que se traitaient les affaires litigieuses ou criminelles du fief de Stolberg; mais ces paroles de *litigieuses* et de *criminelles* ne doivent pas trop effrayer le lecteur, car les fonctions du viel Hermann étaient toutes patriarcales.

Quand des contestations s'élevaient entre les bons gens de sa juridiction, il invitait les parties à venir le trouver à la Maison-du-Comte; et là, juges et plaideurs étant réunis autour du poêle, une pipe à la bouche, les procès s'arrangeaient à la satisfaction commune.

Si un montagnard s'était rendu coupable d'une faute légère, il était rare qu'on sévît contre lui dès la première fois; le bailli se contentait d'adresser au délinquant une admonestation paternelle, et il ne se montrait sévère qu'à la récidive.

Du reste, au criminel, il n'employait ni huissiers ni hallebardiers pour faire exécuter ses sentences, car les condamnés n'avaient jamais songé à se soustraire aux peines prononcées contre eux. On se souvient encore aujourd'hui, à Hembourg et à Wernigerode, d'avoir vu

entreprise, celui qui grèverait moins le Trésor public serait encore une garantie d'un minimum d'intérêt. Par ce moyen, la charge de l'Etat se réduit à une éventualité qui peut cesser dans un temps donné, tandis que la subvention fait peser, dès le premier jour, sur les finances publiques un poids positif et permanent. Aussi est-elle disposée à modifier sa proposition dans ce sens, si le Gouvernement le juge plus favorable à ses intérêts.

Toutes ces différentes propositions sont soumises au Conseil-d'Etat, et le public attend avec impatience la solution d'une question qui intéresse au plus haut point l'avenir industriel et commercial du pays. — Barrier. — (Univers.)

GRÈCE. — Le *Courrier du Havre* publie une nouvelle lettre de son correspondant M. Sicard, capitaine au long cours. Elle est datée de Syra (archipel grec) le 8 février. Nous y trouvons des nouvelles d'Athènes du 7.

« L'ambassadeur russe, dit M. Sicard, met tout en jeu pour propager ses idées de panrussisme. Il voudrait rendre tous les Grecs, de plus en plus fanatiques, partisans des Russes. Ses agents, ses espions sont partout.

« L'or russe est donné à peines mains.

« Le rédacteur d'un journal, très-répandu dans tout l'Orient, reçoit à lui seul un cadeau de 12,000 francs par an.

« Aussi, depuis que les affaires d'Orient attirent l'attention de l'Europe, les colonnes de ce journal abondent-elles en articles favorables aux Russes quand même, et quand même aussi toujours nuisibles et souvent insolents pour les Français et les Anglais.

« Et cependant, malgré tous les efforts des agents russes, malgré l'or moscovite ainsi semé à pleines mains, un commencement de réaction contre les Russes semble s'opérer dans quelques esprits. Ils sont en très-petit nombre; ce sont les plus éclairés ou les moins aveugles de tous.

« Ils entrevoient que leurs relations avec les Russes pourront leur coûter cher.

« Ils s'aperçoivent que les paroles de l'empereur Nicolas et de ses agents ne sont pas toutes paroles d'Évangile.

« Cette réaction, qui a en lieu à Athènes, se fait également sentir ici, à Syra, où il y a une population de 30,000 âmes, la plus commerçante de l'archipel.

« Mais ce n'est que sur un très-petit nombre de personnes instruites et éclairées que cette réaction a lieu. La masse est toujours des plus fanatiques.

« Vous savez déjà combien les Grecs se réjouissent de voir les Russes se battre contre les Turcs, qui sont leurs ennemis naturels; ils applaudissent au moindre avantage remporté par les Russes sur les Ottomans et lui donnent des proportions gigantesques; mais ils écument de fureur ou tombent dans la consternation, dès que les Russes éprouvent un échec.

« Tous les Grecs sont persuadés que les Russes finiront par anéantir la Turquie; mais tous n'appré-

cient pas de même les suites de cet anéantissement.

« Le grand parti, surtout celui d'Athènes, presque entièrement composé d'aveugles, attend toujours avec impatience la conquête de Constantinople par les Russes, persuadé que leurs amis et protecteurs ne pouvant garder cette importante capitale sans avoir l'Europe sur les bras, prendront le moyen simple de tout concilier en renouvelant l'empire grec.

« D'autres, qui sont, il est vrai, bien peu nombreux, désillusionnés déjà, sont persuadés que, si les Russes prennent Constantinople, ils feront des efforts inouïs pour la garder, en dépit des Puissances; ils n'ignorent pas à quel terrible régime le despotisme moscovite les soumettrait. Mais la majorité garde son inconcevable aveuglement.

« En Grèce, comme dans la Turquie d'Europe, comme dans la Turquie d'Asie, où se trouvent des milliers de Grecs, que l'on questionne au hasard les premiers d'entre eux, surtout dans les hautes classes; qu'on leur fasse entrevoir le sort que les Russes leur réservent si jamais ils tombaient sous leur domination; qu'on leur cite les exemples de la malheureuse Pologne, et, en dernier lieu, des Provinces danubiennes, s'ils ne vous rient tout d'abord au nez, ils vous répondront avec un orgueil et une confiance incroyables, que leur intelligence est tellement supérieure à celle des Russes, qu'ils seront toujours plutôt dominateurs que dominés, et que le sort de la Pologne et des autres malheureux pays opprimés par les Russes, ne peut jamais les atteindre, car ils sont trop intelligents.

« Dans leur empressement à prendre leur part du gâteau, dans le démembrement de la Turquie, les hommes du grand parti rêvent et sollicitent avec ardeur à Athènes, depuis un an, mais surtout depuis ces derniers jours, une attaque contre les Turcs, sur les frontières du nord de la Grèce, espérant ainsi opérer une puissante diversion avec leurs quelques milliers de soldats.

« On avait déjà envoyé quelques compagnies du côté des frontières, et il a fallu, pour arrêter cet élan, les remontrances de nos ambassadeurs à Athènes.

« Dans le nord de la Grèce, sur les frontières d'Albanie et des autres puissances turques, les Grecs, encore sujets des Turcs, tendent de toutes parts à se soulever.

« Il y a trois jours, on a joué sur le théâtre d'Athènes une singulière pièce. C'était le jour anniversaire de l'arrivée du roi Othon en Grèce. On a représenté sur le théâtre le roi Othon entrant en vainqueur à Constantinople; un nouveau Bélisaire chassant les nouveaux Barbares de l'antique Byzance, etc.

« Cette burlesque comédie a été annoncée et préparée par les soins des Russes et du grand parti; le Roi, présent au théâtre, a eu le bon sens de partir; la Reine est restée.

« On ignore si les ambassadeurs se sont fâchés ou s'ils ont cru indigne d'eux de s'occuper de toute cette affaire. Ils étaient le lendemain au bal de la cour.

« Il a fallu tout l'engouement des Grecs pour les Russes, et surtout leurs rêves ambitieux pour don-

se présenter à la prison de ville quelques-uns de ces honnêtes scélérats, portant eux-mêmes d'un air contrit l'ordre signé du bailli de les incarcérer pour un, souvent même pour plusieurs mois: il était impossible de mettre plus de mansuétude dans la justice, plus de bonhomie dans le crime.

On comprendra aisément, d'après ce rapide exposé, que le bailli Stengel avait dû se faire de nombreux amis dans le pays. En effet, il y était adoré, et cette affection s'étendait à son fils et à sa fille, qui formaient alors toute sa famille, car le bailli était veuf depuis plusieurs années.

Rodolphe, le plus jeune de ses enfants, était un brave et joyeux garçon, au caractère ouvert et décidé, mais d'une turbulence, d'une impétuosité qui contrastaient avec la bonhomie grave et froide de son père. Il n'avait eu d'autre précepteur que le vieil Hermann, fort instruit, comme la plupart des magistrats allemands; mais il en savait assez pour être un prodige de science dans ces montagnes écartées. Cependant il était parvenu à l'âge de seize ans sans que rien eût été décidé encore pour son avenir.

Suivant les traditions de la famille, le bailli avait eu l'intention de l'envoyer à l'université de Göttingue pour y étudier le droit et devenir apte à lui succéder dans sa charge; mais le caractère ardent de Rodolphe donna lieu de craindre qu'il n'eût pas les qualités requises pour faire un homme de loi; et le père attendait pour prendre un parti que l'âge eût abattu un peu la fougue de l'adolescence.

Dans l'intervalle, le jeune homme servait de scribe pour les affaires du bailliage; mais comme ces fonctions n'occupaient pas tous ses instants, il passait le temps à

courir la montagne avec des gardes-chasse du comte, à danser avec les jeunes filles dans les fêtes du village et surtout à prévenir les désirs de sa sœur Frantzia, dont il était l'idole, et qu'il adorait.

Frantzia était alors âgée de vingt ans; jamais sylphide n'avait foulé d'un pied plus léger les bruyères du Harz, ou fait flotter sa robe blanche sous les ombrages des châtaigniers et des chênes. Belle, mélancolique, instruite, elle avait tout ce qu'il fallait pour frapper d'admiration une population naïve. Sa vie entière se passait en bonnes œuvres. Soigner et guérir des malades au moyen de remèdes dont elle possédait le secret, consoler les affligés par des paroles d'une onction et d'une douceur infinies, répandre partout autour d'elle la paix et le bien-être: telles étaient ses occupations les plus ordinaires. Elle réalisait tout ce que les légendes locales disaient des esprits bienfaisants supérieurs à l'humanité. Aussi passait-elle dans les chalets du Brocken pour être d'une essence plus pure que le commun des mortels; on la regardait presque comme une fée, dont on lui attribuait le pouvoir. Du reste, cette croyance tenait à certaines circonstances dont nous devons donner connaissance au lecteur avant de l'introduire dans la maison du justicier Hermann Stengel.

Six ou sept ans environ avant l'époque où commença cette histoire, Frantzia, bien jeune encore, se rendant au temple dans un village voisin, avait entendu des plaintes déchirantes sortir du fond d'un ravin, à quelques pas du sentier qu'elle suivait. Un voyageur étranger ayant osé s'aventurer sans guide, était tombé au fond du précipice. Frantzia courut chercher du secours, et, quelques moments après, le blessé fut transporté avec toutes sortes de précautions chez le bailli.

ner aussi aveuglement dans cette facétie du roi Othon devenu empereur.

« Le paquebot de Constantinople a apporté ici des lettres des Grecs de Péra et de Galata. J'ai vu deux de ces lettres: j'en suis, nous en sommes tous indignés. Elles annoncent hautement à tous les habitants de Syra que les ambassadeurs français et anglais sont brouillés, et que les Français vont faire alliance avec les Russes.

« Ah! les Grecs sont bien toujours les mêmes; l'or de la Russie a une terrible puissance. — F. Sicard. »

CHRONIQUE LOCALE.

Jamais la saison des plaisirs n'a été plus largement employée que cette année; jamais les bourses ne se sont plus facilement ouvertes; chacun, dans des dépenses extraordinaires relatives, a cherché un contre-poids aux misères publiques. Puisse le succès avoir partout couronné tant d'efforts, puissent aussi les ordonnateurs de ces fêtes y trouver la récompense à leurs bonnes intentions, puisque le bien-être général a été le but principal qu'ils se sont proposé, et que l'amour du plaisir n'a été que secondaire.

Ce but, personne ne le contestera, quand on saura ce qu'il a fallu de travail de tout genre afin d'arriver à bon résultat ces diverses réunions, afin d'organiser, par exemple, la jolie fête qu'a donnée, samedi, M. le Sous-Préfet. Il nous faudrait un talent descriptif qui nous manque, pour faire ressortir toutes les riches broderies, les somptueuses étoffes, les brillantes parures étalées dans cette soirée.

An premier coup-d'œil, cette réunion avait quelque chose de féérique. On n'apercevait d'abord que des costumes étrangers; on eût dit que M^{me} O'Neill, s'inspirant de l'idée de la reine d'Angleterre, femme de Charles II, avait convié à cette fête toutes les nations étrangères, et qu'enrichissant même sur cette pensée, elle avait, par la vertu d'une baguette magique, appelé auprès d'elle tous les siècles: Rome, Athènes, Danemark, Pologne, Hongrie, Naples, Angleterre, France, tous les peuples en un mot, aux différentes phases de leur histoire, avaient dans ce bal leur personnification.

Ici, c'était la dame romaine au long manteau de pourpre, retenu sur les épaules par deux agrafes d'or; les tresses de ses cheveux étaient rassemblées sur la tête par une aiguille d'or, et couronnées d'un magnifique diadème; là, une jeune Grecque, parée d'une robe blanche comme la fleur du lys, parsemée d'étoiles d'or; à côté, une princesse du nord, avec sa casaque à manches, couverte de broderies: sa toque semblait une couronne sur sa blonde chevelure; plus loin on remarquait une jeune Napolitaine, simple et modeste en son costume comme en son maintien. Puis de jeunes filles du Tyrol, des bergères suisses et provençales, toutes sémillantes et joyeuses, à côté de nobles et sévères marquises, à la perruque poudrée. Enfin cent costumes de fantaisie, tous plus jolis, plus brillants les uns que les autres. Nous regrettons de ne pouvoir les décrire tous; mais nous n'omettrons

L'inconnu était un vieillard à longue barbe, à mine sombre et austère; ses vêtements, de coupe surannée, n'annonçaient nullement l'aisance; tout son bagage consistait en un petit paquet suspendu sur son épaule, à la manière des ouvriers en voyage. Les renseignements qu'on ne tarda pas à recueillir sur son compte n'étaient, pas plus que son extérieur, de nature à lui concilier la sympathie de ses hôtes; il avait habité Göttingue pendant plusieurs années, et il s'appelait Carl Blum. Sa jeunesse s'était passée en Orient, où, disait-on, il avait acquis de vastes connaissances en astrologie, en alchimie et en magie naturelle. A Göttingue, il s'était établi marchand herboriste, et il fournissait aux professeurs de l'Université des drogues rares alors usitées en médecine. Peut-être ce commerce avoué cachait-il un commerce interlope plus lucratif et moins honnête. Toujours est-il qu'au rapport de ses voisins on entendait chaque nuit, chez lui un bruit de soufflet; on voyait briller des lumières aux fenêtres de son laboratoire.

Souvent on avait remarqué des individus soigneusement déguisés se glissant le soir dans sa maison, et se retirant furtivement aux premières lueurs du jour. Enfin, à tort ou à raison, Carl Blum passait pour un empoisonneur insigne, et sa mauvaise réputation n'avait pas tardé à lui être funeste.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 25 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 96 50.
3 p. 0/0 hausse 55 cent. — Fermé à 67 55.

BOURSE DU 27 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 96 75.
3 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 67 85.

pas deux tout petits enfants, heureux bergers, la houlette à la main, parcourant la foule et recueillant partout sur leur passage de tendres caresses.

Et ce n'est là qu'un côté de cette fête. — Si nous représentons l'autre, si nous disions ces riches costumes de la vieille monarchie française: Mousquetaires, cheveu-légers, hérauts d'armes, chevaliers de Malte, chevaliers de Saint-Georges, marquis; si nous vous montrions François I^{er}, Louis XIV avec sa chevelure ondoyante; si nous décrivions ces brillants uniformes d'officiers cosaques, polonais, hongrois, et ces nombreux costumes de fantaisie, nous ne finirions pas et nous vous ravirions le légitime plaisir de la surprise, car vous les verrez tous figurer aujourd'hui dans la cavalcade.

Telle a été la soirée de samedi, belle entre toutes, et fructueuse à beaucoup de travailleurs.

Nous ne dirons rien du bal par souscription, qui a eu lieu, hier soir, dans les salons de l'Ecole; il a été la répétition de celui de M. le Sous-Préfet; il aura toutefois un côté avantageux, le montant de la souscription profitera aux pauvres. P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 27 février.

L'Empereur a reçu, hier, les envoyés extraordinaires de Belgique, de Sardaigne et des Pays-Bas.

Un nouveau décret ouvre un crédit de 2 millions pour subvention aux travaux d'utilité communale.

Le *Moniteur* publie de nombreuses nominations dans la magistrature. — Havas.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Courrier du Valais*:

« Un fait remarquable nous est annoncé de l'hospice du Grand-Saint-Bernard. Il est tombé si peu de neige jusqu'à présent sur la montagne et le vent a si bien balayé la couche qu'il y avait dans les sommités, que, dans les premiers jours de février, un Anglais a fait l'ascension de Chenaletaz, cône qui domine la vallée de Saint-Bernard et de Ferrez, avec autant de facilité et en aussi peu de temps que dans la belle saison.

» Le 10 février, le thermomètre de l'hospice marquait 24 degrés centigrades.»

— Des ouvriers, employés aux travaux du chemin de fer de Manage à Louvain, en creusant des fondations pour établir un viaduc, viennent de découvrir à Genappe, arrondissement de Nivelles, les restes de l'ancien château des ducs de la Basse-Lotharingie ou Lothier. En 1308, sous le duc Jean II, il s'était formé une horde d'individus sans nom et sans mœurs, qui croyaient qu'ils feraient la conquête de Jérusalem, quand ils auraient égorgé tous les juifs. Ceux-ci implorèrent la protection du duc Jean, qui leur donna pour asile le château de Genappe, où ils se retirèrent. Assiégés dans leur retraite par ces brigands, le duc Jean se vit obligé de marcher contre eux, et le plus grand nombre fut massacré. En 1440, Louis XI, étant encore dauphin, fut enfermé, pendant cinq ans, dans le même château, par ordre de son père Charles VII.

(Univers.)

— Dans une de ses dernières séances, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale a

reçu communication d'un procédé à l'aide duquel son auteur espère faire servir le bois à la fabrication du papier.

Voici comment il faut opérer, d'après lui:

1° On écorce le bois et on le coupe de façon qu'il puisse être mis facilement en copeaux par la machine à diviser le bois de teinture.

2° On le fractionne, au moyen de cette machine, en copeaux très-minces.

3° Ces copeaux sont mis à tremper dans l'eau, pendant six ou huit jours; on les fait sécher ensuite.

L'inventeur attribue l'efficacité de son procédé de nettoyage à l'eau même qu'il emploie; c'est de la petite rivière appelée Doller, qui coule près de Mulhouse.

4° Enfin, les copeaux sont réduits en poudre la plus fine possible, au moyen d'un moulin à blé. On mélange cette poudre aux chiffons qui servent à préparer la pâte de papier, et on procède à la manière ordinaire. Tous les bois blancs, tels que le peuplier, le tilleul, le saule, se prêtent très-bien à cette opération.

Pour la première expérience, l'auteur s'est servi d'un tronc de tremble qui avait 30 centimètres de diamètre, et il a parfaitement réussi à le transformer en papier. Des échantillons ont été déposés sur le bureau. (Univers.)

— On lit dans le *Salut public*, de Lyon, du 20 février:

« Hier, entre trois et quatre heures, une véritable avalanche s'est ruée sur notre ville avec une violence inouïe. Les malheureux piétons, assaillis à l'improviste, ne sachant comment se protéger contre la tourmente, se sont vus couverts en quelques minutes d'une épaisse couche de grésil. Pendant près de trois quarts d'heure, notre ville a été plongée dans une obscurité que les rayons du soleil ont dissipé un peu plus tard, en même temps qu'ils ont fait fondre en partie la nappe de frimats étendue sur les toits et sur la voie publique. Mais la neige est tombée de nouveau pendant la nuit et aujourd'hui encore pendant une partie de la matinée. Nous voilà de rechef ensevelis sous plusieurs centimètres de neige et menacés d'un dégel des plus désagréables, que l'état de la température fait supposer très-prochain. »

ÉTAT-CIVIL du 1^{er} au 15 février.

NAISSANCES. — 2, Joséphine Jacob, rue Saint-Lazare; — Auguste Hermé, rue Saint-Nicolas; — 3, Auguste-René Courvoisier, au Puits-Neuf, — Clémence-Rachel-Caroline Neveu, rue du Portail-Louis; — 6, François Carroux, rue Gratigné; — 7, Joseph-Ernest Boret, rue de Fenet; — Eugène Lucas, rue de la Visitation; — Adèle Verneau, chemin Charnier; — 8, Joséphine Roquet, rue de Fenet; — 9, René-Ludovic Gaudry, rue Saint-Nicolas; — Marie Angerand, rue Notre-Dame; — 10, Apolline-Augustine Potier, Grand'Rue; — 11, Valentine-Lucia Mechin, rue de Fenet; — 13, Alphonse-Louis Morancé, rue du Portail-Louis; — Anne Pavreau, rue Notre-Dame.

MARIAGES. — 6, François Meunier, forgeron, de Bagnex, a épousé Nicole Hernout, journalière, de Saumur; — 8, Eugène Malveau, menuisier, de Scorbé-Clairveau, a épousé Marie Very, couturière, de Saumur;

— Louis-Théodore Bourdin, sous-inspecteur des douanes, à Strasbourg, a épousé Amélie Cadieu, de Saumur; — Jean-Baptiste Boutin, gantier, a épousé Léonie Chassin, tous deux de Saumur; — 14, Louis Cottier, forgeron, a épousé Marie Clargeau, lingère, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 1^{er}, Marie-Louise Richou, place de la Bi-lange; — Urbain Durandau, pafefrenier, 68 ans, rue Saint-Nicolas; — 2, Marie-Emile-Armand-Henry Guiot, 1 mois, rue d'Orléans; — 4, Joséphine-Marie Morille, 4 ans, Grand'Rue; — Rose Pichereau, journalière, 57 ans, veuve Milleteau, rue de Fenet; — 5, Joseph-Céleste Bruneau, ancien tanneur, rue Saint-Nicolas; — Julie-Françoise Daudé, 64 ans, femme Gautier, place Saint-Michel; — Joseph-Adolphe Touineau, 2 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 6, Rose Briand, marchande, 62 ans, femme Seringet, rue Saint-Pierre; — 7, Marie-Renée Jamet, propriétaire, 63 ans, célibataire, quai de Limoges; — Louis-Georges Ribourg, 1 an, ruelle d'Offard; — Denis-Pierre Metay, 10 jours, rue de la Visitation; — Madeleine Mechin, 6 ans, rue Saint-Nicolas; — 9, Jean Denise, pafefrenier, 39 ans, célibataire, rue Saint-Nicolas; — 13, Etienne-Jean Guertin, cordonnier, 63 ans, rue de la Visitation; — Jean Delaveau, journalier, 66 ans, à Allonnes.

M^{me} GINGEOLLE, pédicure, à Tours, prévient qu'elle sera hôtel du *Belvédère*, à Saumur, les 2, 3 et 4 mars, qu'elle traitera, à l'hôtel ou à domicile, les personnes qui réclameront ses soins.

M. PIAULT, médecin dentiste, prévient les personnes qu'il n'a pu voir à son dernier voyage, vu le peu de temps qu'il est resté à Saumur, qu'il sera le 1^{er} mars, en cette ville, hôtel de France, où on le trouvera tous les premiers de chaque mois. M. PIAULT, ne peut donner qu'un jour où deux au plus. Avis aux personnes qui veulent profiter de ses soins de ce praticien. (89)

Marché de Saumur du 25 Février.

Froment (l'hectol.)	32 50	Graine de trèfle	60 —
— 2 ^e qualité.	32 —	— de luzerne	65 —
Seigle	20 80	— de colza	—
Orge	16 80	Amandes en coques	—
Avoine (entrée)	41 —	(l'hectolitre)	—
Fèves	17 20	— cassées (50 k.)	100 —
Pois blancs	52 —	Vin rouge des Cot.,	—
— rouges	28 75	compris le fût,	—
— verts	—	1 ^{er} choix 1853.	—
Cire jaune (30 kil.)	160 —	— 2 ^e	90 —
Suif fondu	—	— 3 ^e	80 —
Huile de noix ordin.	65 —	— de Chinon	83 —
— de chenevis	30 —	— de Bourgueil	100 —
— de lin	36 —	Vin blanc des Cot.,	—
Paille hors barrière	29 —	1 ^{re} qualité 1853	—
Foin 1853. id	37 —	— 2 ^e	63 —
Luzerne	53 —	— 3 ^e	53 —

TAXE DU PAIN du 1^{er} Mars 1854.

Première qualité.

Les cinq hectogrammes..... 26 c. 66 m.

Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes..... 24 c. 16 m.

Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes..... 21 c. 66 m.

P. GODET, propriétaire-gérant.

BUREAUX A PARIS, RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, 12.

Envoyer franco un Bon de Poste au nom de M. L. FAVRE, directeur.

ON S'ABONNE CHEZ LES LIBRAIRES, ET AU BUREAU DE L'Echo Saumurois.

4 FRANCS PAR AN POUR LA FRANCE.

MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES ET PRATIQUES,

JOURNAL MENSUEL DES DÉCOUVERTES, PROCÉDÉS ET RECETTES.

Contenant le Résumé de tout ce qui se publie en France et à l'étranger, de nouveau, d'applicable et d'utile.

Par la variété et le nombre des articles que publiera le *Moniteur*, il remplacera un Journal d'Agriculture, de Jardinage, d'Industrie manufacturière et commerciale, des Inventions, d'Hygiène, d'Economie domestique, de Médecine et Chirurgie domestiques, de Médecine vétérinaire, de Jurisprudence usuelle, de Compte-rendu de l'Académie des Sciences, etc.

Voici le sommaire des articles contenus en janvier:

Introduction. — Calendrier du Cultivateur. — Calendrier de l'Horticulteur. — Académie des Sciences. — Décomposition de l'air en gaz hydrogène pour remplacer la houille. — Distillation des légumes. — Moyen de découvrir le cuivre dans les eaux-de-vie. — Laminier de fer. — Règlement sur les Epizooties. De la Marne comme litière. — Maladie des Pommes de terre. — Quel est l'Animal qui paie le mieux son fourrage. — Travaux silvicoles. — Signalement des meilleures vaches laitières. — Jardin à légumes. — Greffe de la vigne. — Procédé contre l'Oidium. — Moyen de prévenir la Maladie de l'Echalotte. — Destruction instantanée des Limaces. — Glacière. — Composition pour coller les ustensiles. — Conservation des blés. — Pain de Betteraves. — Les Gaudes.

— Moyen de fabriquer les Vins factices pendant l'hiver.

Le second numéro, qui paraîtra dans ce mois, contiendra des articles sur la Médecine domestique, sur la Médecine vétérinaire, sur la Manière de distiller l'Eau-de-vie de Betterave; un Traité sur la culture, le Greffage et la Taille des Arbres fruitiers; Guide du Capitaliste et du Négociant, ou Tableau des intérêts d'un capital, calculé depuis 1 fr. jusqu'à 100,000 fr. par jour, par mois et par an; un Traité sur les Abeilles; Drainage; Guide et Renseignements certains sur les actions négociées à la Bourse, et dont on peut faire l'acquisition en toute sécurité.

Le *Moniteur* est publié le 25 de chaque mois, à dater de janvier 1854.

Chaque Livraison, composée de 32 pages in-8°, sera accompagnée d'un calendrier mensuel du Cultivateur, de l'Horticulteur, et d'un bulletin commercial pour les céréales, les eaux-de-vie, et les bestiaux sur les marchés de Foissy et de Sceaux.

Les Livraisons de l'année formeront un beau et fort vol. in-8°, avec une table.

Les 10,000 premiers Souscripteurs inscrits recevront une Carte de la Turquie.

MAISON A VENDRE OU A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

Occupée maintenant par M. Jarry, ex-major de l'École, située rue Beaurepaire, à Saumur.

S'adresser à M^{me} veuve DE FOSLETHEULLE, ou à M^e DUTERME, notaire. (81)

A VENDRE

Une MAISON, sise à Saumur, rue Bizard, avec façades rue Cendrière et rue de l'Ancienne-Messagerie,

Et un JARDIN, entouré de murs, situé en face de la maison, au coin de la rue Cendrière.

S'adresser à M. Victor MORIN, négociant, quai de Limoges, à Saumur. Ou à M^e CHASLE, notaire en ladite ville, place de la Bilange. (84)

MAISON

A LOUER OU A VENDRE

Située rue Bodin, n° 8,

Appartenant au sieur BICHON-GASNAULT. (97)

CHANGEMENT de DOMICILE

BONNEAU, peintre,

Demeure actuellement rue du Puits-Neuf, n° 22. (744)

VENTE MOBILIERE

Après décès.

On fait savoir que le jeudi, deux mars prochain, dix heures du matin, et jours suivants, M^e REIGNIER, notaire à Beaufort, procédera à la vente de tous les meubles et objets mobiliers dépendant de la succession bénéficiaire de M. Jean-François PHILIPPEAUX, propriétaire à Beaufort.

La vente commencera, en ville, le deux mars, et se continuera à la maison du Meteil, commune de Mazé, au jour qui sera ultérieurement fixé.

On vendra : plusieurs lits complets, linge, batterie de cuisine, tables, secrétaires, meubles en acajou, un ameublement de salon, glaces, pendules, argenterie, et quantité d'autres objets. (83)

A LOUER

Pour la St-Jean 1854,

Une MAISON avec écurie et remise, sise à Saumur, rue des Payens, occupée par M. Lambert-Bonnemère.

S'adresser à M. REVELIÈRE LERIVINT.

Etude de M^e MARTIN, notaire à Vernoil.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En totalité ou par parties,

Une MAISON, située au bourg de Vernoil, canton de Longué, composée de six chambres à cheminée, cabinets, escaliers, greniers, écurie, cour, cave, jardin; le tout clos de murs.

Cette maison convient parfaitement pour continuer un commerce qui y est établi, ou pour y faire un débit quelconque.

Elle est située au centre du bourg.

S'adresser à M^e MARTIN, notaire à Vernoil. (93)

A VENDRE

DEUX MAISONS se tenant, ayant chacune : boutique, cave, chambres, greniers, etc., situées à l'entrée de la rue de la Tonnelle, près la place de l'Hôtel-de-Ville.

S'adresser à M. LEROY, rue du Petit-Maure, ou à M. BEAUDOUX-LEROY, rue St-Jean, ou encore à M. PINET, rue Beaurepaire.

AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, ph^m à Cambrai, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre Assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, ETC. — Prix du Pot: 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt: à Saumur, pharmacie de M. Brière, place de la Bilange; à Angers, ph^{ie} Ménière. (296)

A LOUER

Présentement

UNE JOLIE MAISON, avec jardin et servitudes, sise à la Croix-Verte.

S'adresser à M. VALLET aidé, à la Croix-Verte. (2)

L'AGRICULTURE, bulletin commercial-agricole.

COURRIER DES HALLES — ÉCHO DES MARCHÉS.

Cours officiels et authentiques de toutes les denrées et marchandises.

Rédacteur en chef: M. JACQUES-VALSERRES.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Edition quotidienne, un an, 28 fr. — Edition semi-quotidienne, un an, 18 fr. — On s'abonne à Paris, rue Coq Héron, 5.

Le Journal est adressé gratuitement à l'essai à toutes les personnes qui en font la demande par lettres affranchies.

COMESTIBLES, FRUITS SECS DU MIDI, Épicerie fines.

GROS ET DÉTAIL

GATELIER, SALOMON ET C^{ie}, 15, RUE BEAUREPAIRE, A SAUMUR.

MM. GATELIER, SALOMON ET C^{ie} ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont joint à leur commerce de comestibles, fruits secs et épicerie fines en gros, un MAGASIN SPÉCIALEMENT CONSACRÉ A LA VENTE AU DÉTAIL.

Leur genre tout spécial d'affaires et le rapide écoulement de leurs marchandises, par suite de leurs expéditions en province, leur permettent d'offrir un choix très-varié d'articles de toutes provenances et toujours de première fraîcheur. (48)

ALBUM VENDÉEN.

En publiant la première livraison de l'Album Vendéen, les éditeurs croient devoir compléter leur prospectus et faire connaître entièrement aux souscripteurs l'œuvre à laquelle ils ont accordé leur confiance.

Cent vingt-cinq planches in-f^o, représentant les lieux où se sont passés les faits les plus mémorables de la guerre, composeront l'Album. Voici l'indication des principaux dessins.

ANJOU: Angers. — Saumur. — Cholet. — Baupreau. — Jallais. — Chemillé. — Maulévrier. — Châlonnes. — La Baronnière (habitation de Bonchamps). — Coron. — Montreuil-Bellay. — Le Pont-Barré. — La roche de Mûrs. — La butte d'Érigné. — Chanzeaux. — Torfou. — Saint-Florent-le-Vieil. — Montjean. — Candé. — Segré. — Baugé, etc., etc.

POITOU: Pouzauges. — La Durbellière (château de la famille de Larochejaquelein). — Château de Clisson (habitation de Lescure). — Thouars. — La Châtaigneraie. — Fontenay-le-Comte. — Châtillon-sur-Sèvre. — Le Pont-Charron. — Roche-sur-Yon. — Mortagne-sur-Sèvre. — Montaigu. — Tiffauges. — Les Essards. — Noirmoutier. — Roche-Servière, etc., etc.

BRETAGNE: Nantes. — Machecoul. — Pornic. — Légé. — Clisson. — Vannes. — La Roche-Bernard. — Quimper. — Fougères. — Quiberon. — Le fort Penthièvre. — Saint-Brieuc. — Guérande. — Redon. — Le Chêne. — La Pénissière. — Savenay, etc., etc.

MAINE ET NORMANDIE: Le Mans. — Châteaugontier. — La Flèche. — Pontlieue. — Saint-Ouen-des-Toits. — Antrain. — La Croix-de-Bataille. — Pontorson. — Granville. — Dol. — Ernée. — Laval, etc., etc.

Outre ces dessins, l'Album Vendéen donnera: La mort de Henri de Larochejaquelein. — L'hôpital de Stofflet. — L'imprimerie de Stofflet. Le passage de la Loire. — Le débarquement de Carnac, etc., etc.

Les plus grands soins seront apportés à l'exécution des dessins, et les souscripteurs peuvent considérer cette première livraison comme un spécimen complet de l'ouvrage. Plusieurs planches seront imprimées en couleur, comme celle qui, dans la troisième livraison, représentera l'incendie de la Durbellière, château de la famille de Larochejaquelein; et, bien que ce genre de lithographie soit beaucoup plus dispendieux, le prix de la livraison ne sera pas augmenté.

L'histoire de la Vendée militaire est écrite. Mais que de choses à dire encore! Combien de faits héroïques oubliés jusqu'à ce jour! d'anecdotes inédites qui peignent si bien les mœurs d'un pays! L'auteur du texte de l'Album Vendéen n'omettra aucun de ces petits détails qui jettent tant de charme dans le récit, et fera connaître les épisodes les plus curieux des époques antérieures à la Révolution. Les chansons vendéennes seront aussi recueillies par lui, et contribueront à faire de l'Album une publication toute spéciale.

Les livraisons seront livrées tous les mois aux souscripteurs. Cependant les éditeurs ne peuvent s'engager, pour les premières, à une exactitude rigoureuse. Dans le courant de l'année, la publication prendra une marche régulière, et l'Album paraîtra aux époques fixées par le prospectus.

Les éditeurs s'engagent formellement à ne pas dépasser le nombre de vingt-cinq livraisons. Angers, le 1^{er} février 1854. LAINE FRÈRES.

CHOCOLATS PECTORAUX

D'A. ABRAHAM L'AÎNÉ,

Breveté s. g. d. g. — Fabrique à Amiens.

Ces Chocolats Pectoraux, composés de sucre et de cacao 1^{re} qualité et exempts de toutes substances farineuses et aromates, sont légers, fortifiants et employés avec succès dans les convalescences. Se vendent dans toutes les villes de France, aux prix de: 1 fr. 50, qualité fine; 2 fr., qualité surfine; 2 fr. 50, par excellence; 3 fr., nec plus ultra.

A SAUMUR, chez M. BRIÈRE, ph., place de la Bilange. (209)

LE PAIN A BON MARCHÉ

Dans toutes les communes de l'Empire français.

TRAITÉ COMPLET

Sur l'emploi d'un système complet de fabrication de pain

QUI PERMET DE LIVRER AU PUBLIC

DU PAIN TRÈS-BLANC, TRÈS-SAIN ET TRÈS-NUTRITIF

AU PRIX DE 25 CENTIMES LE KILOGRAMME,

LORSQUE LE QUINTAL DE BLÉ (100 KILOGRAMMES) VAUT 40 FRANCS

ET A 15 CENTIMES, LORSQU'IL NE COUTERA QUE 17 FRANCS 50 CENTIMES.

Par Ch. de WAET.

Ingénieur civil, membre de l'Académie nationale, etc., etc.

DEUXIÈME ÉDITION, revue, corrigée et considérablement augmentée. 4 vol. in-8^o, avec une planche représentant une boulangerie économique et rationnelle.

Le pain devrait et pourrait être vendu partout au prix de revient, augmenté d'UN CENTIME NET par kilogramme pour bénéfice.

A dater du 1^{er} janvier, un système complet de fabrication produisant de 6 à 700 kilog. par vingt-quatre heures fonctionnera à Paris, chez l'auteur, rue d'Antin, 8.

Ce livre est divisé en trois parties.

La première partie comprend: les Considérations générales; le rapport de l'Académie nationale, etc.; les bases et la description du système; du battage du blé à la vapeur; achat et conservation du blé; décortication; mouture, blutage; extraction des matières panifiables contenues dans le son; boulangerie, pétrissage à la vapeur; moyens de diminuer légalement le prix de vente du pain.

La seconde partie explique: les bases pour les évaluations et les rendements; le résultat d'une boulangerie de 1,000 kilogrammes de pain par jour et au-dessous; d'une manutention de 2,000 et jusqu'à 30,000 kilog. par vingt-quatre heures.

La 3^e partie indique: le prix des machi-

nes et appareils; les frais détaillés pour établir les boulangeries, manutentions civiles et militaires; enfin les conclusions.

Nous recommandons particulièrement ce travail à la méditation de MM. les curés, maires, conseillers communaux, manufacturiers, propriétaires, enfin à tous les hommes de cœur qui veulent, comme nous, coopérer au bien-être matériel et moral des masses et à l'affermissement de la paix publique.

Ce livre est d'une nécessité absolue pour MM. les boulangers, meuniers, marchands de céréales, etc. L'adoption du système, qui va se généraliser, viendra renouveler totalement les conditions d'existence de toutes les industries qui ont rapport à la fabrication du pain.

Cet ouvrage se vend 2 fr., à Paris, chez l'auteur, 8, boulevard Montmartre; en envoyant un mandat de 2 fr. 50 c., par la poste, on est certain de recevoir le livre, franc de port, par le retour du courrier qui a apporté la commande.

MM. les libraires jouiront des conditions d'usage; il leur sera adressé des affiches et des prospectus pour propager la vente dans leur localité et les environs.

Voir la Presse des 16 et 20 décembre, ainsi que le Siècle des 3 et 13 décembre 1853.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.